



A Oullins, le mardi 3 octobre 2023

Ecole élémentaire de Collonges
75 place du champ de foire
01550 COLLONGES

DEVIS N° 24-TTCP048

Madame, Monsieur,

Suite à votre demande, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous une proposition chiffrée d'accueil de votre classe, en pension complète :

SEJOUR

CENTRE : Château de Theix
63122 ST GENES CHAMPANELLE

THEME : Volcans

Date début : 02/04/2024

Date fin: 05/04/2024

Soit : 4 Jours

3 Nuits

Nbre de personnes : 81

Elèves : 75

Enseignants : 3

Adultes sup : 3

PRESTATIONS

ELEVES				
	Effectif	Prix par élèves		Total
Nombre d'élèves	75	280,00 €		21 000,00 €
ADULTES				
	Effectif	Nombre PC	Prix	Total
Nombre d'enseignants	3	3	49,00 €	0,00 €
Adultes supplémentaires	3	3	49,00 €	441,00 €
Chauffeur(s)	2	3	49,00 €	0,00 €
Nombre d'animateurs	0			
Sous-total :				21 441,00 €
Forfait de transport sur place	non			0,00 €
Frais d'adhésion par école	oui			7,00 €
Total Prestations :				21 448,00 €

NB : Merci de nous préciser en amont si des repas supplémentaires sont à prévoir sur le centre pour les accompagnateurs (12 euros/pers./repas).

Le tarif comprend :

- Accueil en pension complète du Déjeuner à emporter le premier jour au Goûter à emporter le dernier jour.
- Hébergements en chambres multiples
- Arrivée des participants à : 11h Départ des participants à : 14h
- Frais d'adhésion 7 € par école.
- Le linge de literie
- Une salle de classe par classe
- Gratuité : 1 enseignant par classe
- Les activités prévues dans le planning joint.

Le tarif ne comprend pas :

- Le transport école-Centre-école
- Le transport sur place
- Les activités non mentionnées dans le planning

Le prix est calculé sur la base du nombre de participants indiqué ci-dessus. Toute modification d'effectif entraînera une modification de tarif. Devis valable 15 jours à compter de la date d'émission (hors vacances scolaires).

Merci de nous retourner une copie signée du présent devis confirmant votre accord. Vous recevrez par la suite une convention d'accueil à renvoyer accompagnée d'un acompte de 30% confirmant la réservation définitive.

Lu et accepté le.....

L'équipe Classes TEMPS JEUNES
04 72 66 16 68



TEMPS JEUNES SIEGE SOCIAL – 99 rue de Merlo 69600 Oullins – 04 72 66 16 61
Antenne Paris – 139 rue des Pyrénées « Bagnères 93 » 75020 PARIS
Antenne Nantes – Rue du traité de Lisbonne BP 1113 44211 PORNIC Cedex





CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Accueil Groupes & Scolaires

RESERVATION & REGLEMENT :

Toute demande d'option téléphonique ou écrite n'est reconnue par Temps Jeunes que comme une prise d'intérêt à l'une de ses prestations. Elle ne garantit aucune réservation de sa part.

A réception de la demande, Temps Jeunes vérifie la faisabilité du séjour ou des prestations et leurs disponibilités. Si elle peut honorer la demande, elle envoie alors à l'acheteur un contrat de réservation détaillé.

La réservation ne devient effective que lorsque Temps Jeunes reçoit de la part de l'acheteur un acompte de 30% du montant total du séjour et un exemplaire du contrat de réservation signé, ceci avant la date limite indiquée sur le contrat. Un deuxième exemplaire du contrat est à conserver par l'acheteur.

L'acheteur n'ayant pas versé 30% du montant du séjour à la date convenue sur le contrat est considéré comme ayant annulé sa réservation. Dès lors et sans préavis, la prestation est de nouveau offerte à la vente et Temps Jeunes est dégagé de tout engagement vis-à-vis de l'acheteur.

Dans le cas d'une réservation de dernière minute, c'est-à-dire moins de 30 jours avant le début du séjour, l'acheteur devra régler la totalité du contrat soit 100% du montant du séjour.

Les consommations et prestations supplémentaires, non mentionnées sur le présent contrat, mais consommées sur place lors du séjour, devront être réglées par l'acheteur, avant son départ, au responsable de l'hébergement.

L'acheteur s'engage à régler spontanément, à la date mentionnée sur le contrat de réservation, le solde de son séjour et ceci au plus tard 30 jours avant la date de son arrivée. Dès réception, Temps Jeunes lui fera parvenir les informations nécessaires à son arrivée (adresse du centre,...).

L'acheteur n'ayant pas versé le solde à la date convenue est considéré comme ayant annulé son séjour. Dès lors, la prestation est de nouveau offerte à la vente et l'acompte est conservé par Temps Jeunes.

ANNULATION :

Annulation d'un ou plusieurs participants : Lorsqu'un participant se désiste dans les 15 jours qui précèdent le début du séjour ou lorsqu'un participant part en cours de séjour pour raison non médicale, une somme forfaitaire par journée d'absence sera conservée par Temps Jeunes.

Cette somme, correspondant à une participation aux frais incompressibles liés à l'organisation d'un séjour collectif (dossier, transport, organisation et encadrement des activités...), s'élèvera à 30 % du coût de séjour de participant.

Si un avis médical empêche le départ ou impose le rapatriement d'un participant, les jours d'absence seront intégralement remboursés (photocopie ou double du certificat médical exigé), excepté pour les coûts des prestations engagées et non remboursables.

Annulation du séjour : Si, pour quelque raison que ce soit, vous deviez annuler votre séjour, il convient de nous aviser immédiatement par téléphone et par mail.

Si votre demande d'annulation intervient :

- plus de 60 jours avant le départ : l'acompte versé à la réservation du séjour sera retenu
- entre 60 jours et 30 jours avant le départ, vous serez redevable de 70% du coût total du séjour.
- moins de 29 jours avant la date prévue, 100 % de la totalité des prestations réservées seront dues.

Fait à :

Le :

L'adhérent demandeur

"a prix connaissant des CGV"

Signature et cachet



Ecole élémentaire de Collonges
 75 place du champ de foire
 75 élèves
 3 CM1-CM2 à 25
 3 enseignant(e)s
 5 accompagnateurs/trices



Contact :
 Mme HABAUZIT Frédérique
 06 46 89 95 77
frederique.habauzit@ac-lyon.fr

PLANNING PREVISIONNEL

Du 2 au 5 avril 2024 - Le Château de Theix (Saint-Genès-Champanelle 63122)

	Mardi 2.04	Mercredi 3.04	Jeudi 4.04	Vendredi 5.05
Matin	Départ en car pour Saint-Genès-Champanelle 	7h30 : Petit déjeuner Départ 9h00 	7h30 : Petit déjeuner Départ 9h00 	7h30 : Petit déjeuner 9h30 - 12h Rangement & Jeu bilan
Midi	Repas sur le centre	Puy de Lemptégy Visite guidée	Vulcania Visite guidée	Repas sur le centre
Après - midi	14h - 16h30 Découverte du parc & introduction au volcanisme Installation sur le centre Goûter 17h - 19h Classe Douche	Pique-Nique Puy de Lemptégy Grotte de Volvic  Goûter 17h - 19h Classe Douche	Pique-Nique Vulcania Visite libre  Goûter 17h - 19h Classe Douche	Départ du centre en début d'après-midi et retour 
Diner	Diner sur le centre			
Soir	Soirée libre			



TEMPS JEUNES SIEGE SOCIAL - 99 rue de Merlo 69600 Oullins - 04 72 66 16 61
 Antenne Paris - 139 rue des Pyrénées « Bagnères 93 » 75020 PARIS
 Antenne Nantes - Rue du traité de Lisbonne BP 1113 44211 PORNIC Cedex

